

**SNE**  
Syndicat National des Ecoles

**SNALC**  
FGAF

Écoles ▶ Collèges ▶ Lycées ▶ Supérieur

n°3 - avril / mai 2014



# LA LETTRE D'INFORMATION Professeurs des Écoles

## Vous avez dit « assouplissement » ?

Sommaire

- 1 ■ ÉDITORIAL  
Vous avez dit  
« assouplissement » ?
- 2 ■ Pédagogie :  
7 minutes  
pour apprendre à lire...
- 3 ■ Les dix minutes de trop  
■ Après la smicardisation,  
la paupérisation  
■ Élections  
professionnelles  
de décembre 2014  
■ Affaire Jacques RISSO  
Après la honte,  
le déshonneur !
- 4 ■ CONTACTS  
SNALC et SNE



C'est le mot qu'a employé le Premier Ministre dans son discours de politique générale au sujet de **la réforme des rythmes scolaires, contre laquelle le SNE et le SNALC se sont battus et continuent de se battre**, aux côtés des collègues, mais aussi des nombreux parents d'élèves qui, loin de l'enthousiasme béat affiché par certains de leur représentants, constatent chaque jour les méfaits des nouveaux rythmes sur leurs enfants.

« Assouplissement », donc. **Reste à savoir ce qui se cache réellement derrière ce mot et ce qu'osera réellement entreprendre le nouveau ministre de l'Éducation.** S'agira-t-il simplement de mieux expliquer (Ah ! Les vertus de la pédagogie !) le décret aux communes récalcitrantes (rappelons que plus de 80% des villes ont refusé de passer aux nouveaux rythmes en 2013, et que parmi celles qui ont franchi le pas, de plus en plus s'en mordent les doigts) ? S'agira-t-il plutôt de très légers ajustements à la marge ? Ou bien réécrira-t-on réellement le décret pour permettre, entre autres choses, le maintien de la semaine de 4 jours partout où les collègues la défendent ?

Nos organisations, contrairement à la plupart des autres syndicats, ont été claires dès le début : ce sont les conseils d'école, et non les maires, qui doivent avoir la maîtrise du temps scolaire, car ce sont eux qui sont au contact des réalités du terrain. A partir du moment où la semaine scolaire est de 24 heures, la semaine de 4 jours est loin d'être une mauvaise solution, et la désorganisation créée par les activités périscolaires (et que nous constatons chaque jour, partout en France) engendre davantage de fatigue chez les élèves que des journées d'enseignement de 6 heures.

Qu'on ne se méprenne pas : le SNE et le SNALC n'entrent pas dans les querelles politiciennes : **en tant que syndicats professionnels, nous défendons les intérêts matériels et moraux des collègues, et par-là même une meilleure École.** Notre indépendance, notre autonomie font que nous sommes et serons toujours à votre service, pour porter vos revendications, vos idées et vos valeurs. **Nous espérons ainsi avoir l'honneur de vous représenter au mieux lors des futures élections professionnelles, du 27 novembre au 4 décembre prochains.**

**Pierre FAVRE**  
Président du SNE-FGAF

**Jean-Rémi GIRARD**  
Secrétaire national à la pédagogie du SNALC-FGAF

Le SNALC-FGAF et le SNE-FGAF  
sont des syndicats réactifs  
et participatifs. Remplissez le formulaire, et  
vous serez contacté(e) par nos responsables  
dans les plus brefs délais :

Cliquez :



Flashez :



Contactez :

le SNE [www.sne-csen.net](http://www.sne-csen.net)  
le SNALC [info@snalc.fr](mailto:info@snalc.fr)

# Pédagogie :

## 7 minutes

### pour apprendre à lire...

**B**runo Suchaut, avec Alice Bournères (IREDU) et Adrien Bouguen (IPP), pose la question du temps scolaire réellement utilisé par l'élève. Il montre que le temps réel consacré à l'apprentissage des automatismes nécessaires à la lecture atteint tout juste une vingtaine d'heures annuelles en grande section de maternelle, soit 7 minutes par jour.

En se tenant éloignée de toute idéologie, l'étude de Bruno Suchaut a le double mérite de ne retenir que des données scientifiques mesurées et d'oser s'attaquer à un certain nombre de dogmes bien établis.

Les éléments scientifiques démontrent que **la réussite d'un élève dépend moins de la catégorie socioprofessionnelle de ses parents (ou de son milieu culturel) que du temps passé à apprendre...** Cette affirmation est un espoir pour tous ceux qui militent pour une École plus juste et qui croient encore en l'ascenseur social qu'elle représente.

**Il est désormais prouvé qu'un apprentissage systématique et ordonné, que des activités régulières d'entraînement fondées sur une approche explicite<sup>(1)</sup> en groupes homogènes<sup>(2)</sup> sont des méthodes qui marchent.** Tant pis pour les tenants d'un certain constructivisme pédagogique qui a si longtemps prétendu que les enfants apprendraient par eux-mêmes pour peu qu'on leur offre les conditions favorables. Cette pensée naturaliste est encore à l'œuvre chez beaucoup d'auteurs et de militants pédagogiques. L'étude de Bruno Suchaut enterre donc définitivement le pédagogisme et ses méthodes idéovisuelles<sup>(3)</sup> ou naturelles.

Deuxième dogme à ne pas résister : l'idée selon laquelle la lutte contre l'échec scolaire doit être menée au fil de la classe<sup>(4)</sup>, avec le même temps pour tous. En soulignant les vertus des stages de remise à niveau et de l'aide personnalisée, Bruno Suchaut montre combien l'empressement des politiques à marquer l'histoire est contre productif : avoir entermé dès 2012 les réformes Darcos (Aide

personnalisée, programmes, stages de remise à niveau<sup>(5)</sup>...) avant de les avoir bien évaluées est une faute. **La DEPP a d'ailleurs constaté les progrès des élèves de maternelle qui ont bénéficié des programmes de 2008.**

Il s'agit donc d'une bonne nouvelle : on peut obtenir de bien meilleurs résultats en repensant le temps scolaire. Non pas en termes de rythme, mais en termes de qualité et d'optimisation<sup>(6)</sup>. Il peut être plus efficace de travailler moins mais mieux<sup>(7)</sup> que d'aligner des heures de classe contre productives ! **Cette étude apporte de l'eau au moulin du SNE-FGAF et du SNALC-FGAF, qui ne voient pas dans la semaine de cinq jours (sans augmentation du temps scolaire) la solution miracle à nos échecs.** Mais s'il s'agit de refonder la pédagogie explicite en s'appuyant sur les maîtres et les maîtresses, en leur donnant souplesse et liberté pour concentrer leur action, en rendant le soutien et l'aide personnalisée trop vite supprimés, alors le prochain ministre aura le soutien de nos organisations. ■

(1) L'enseignement explicite et structuré dont ont bénéficié les élèves semble avoir porté ses fruits, puisqu'une évaluation externe du programme a conclu que les performances obtenues par les élèves bénéficiaires de zones d'éducation prioritaire étaient non seulement nettement meilleures que celles du groupe témoin, mais également très proches d'un échantillon d'élèves représentatif du niveau national (Bressoux, Zorman, 2009).

(2) Le fait de concentrer des séquences avec de petits groupes d'élèves de niveau homogène peut donc considérablement augmenter l'opportunité d'apprendre pour les élèves fragiles.

(3) Pour que l'apprentissage du code alphabétique soit possible et efficace, il faut en effet que l'élève soit capable de distinguer les sons. Or le niveau de conscience phonémique peut être sensiblement amélioré avec un entraînement systématique avant l'apprentissage proprement dit de la lecture (Olofsson, Lundberg, 1983).

(4) Les analyses montrent que les besoins en temps d'apprentissage des élèves les plus faibles ne peuvent être satisfaits dans le cadre ordinaire de la classe. (...). En revanche, les dispositifs de soutien ou d'accompagnement sur le temps scolaire ont un impact très limité, surtout au regard des ressources mobilisées (Suchaut, 2009b).

(5) Le projet français nommé « stage d'été », qui sert à la fois de base et de cadre au développement de cet article, présente l'intérêt majeur de cibler une dimension fondamentale de l'efficacité pédagogique : l'optimisation du temps d'apprentissage des élèves. Ce projet français s'inscrit dans la logique des recherches anglo-saxonnes qui ont démontré les effets positifs de programmes spécifiques visant à prévenir l'échec scolaire par l'entraînement renforcé d'une compétence requise pour aborder les apprentissages en lecture au CP sans présenter un sérieux risque d'échec : la conscience phonologique (...). Une des modalités particulièrement efficace identifiée est celle d'un stage intensif de quelques semaines durant l'été (Cooper, Charlton, et al. 2000 ; Pokorni et al. 2004).

(6) Les résultats encouragent à développer, dans les écoles, des pratiques visant à optimiser au mieux le temps d'apprentissage des élèves.

(7) Par exemple, alors que huit heures seront consacrées en classe à l'apprentissage d'une notion, un élève faible aurait besoin de seize heures, alors qu'un élève fort n'aurait besoin que de quatre heures et un élève moyen de huit heures.

## Les dix minutes de trop

Telle une « patate chaude », la question des dix minutes d'accueil obligatoires les matins et après-midi n'en finit pas de passer d'un service à l'autre. La DGRH aurait répondu, nous certifie le cabinet... Tiens donc ? On attend toujours... Et le juge aussi.

Petit rappel des faits : le décret de 1950 fixe les obligations de services aux heures

d'enseignement (soit 24 h en présence d'élèves, et les 108 h réparties sur l'année). C'est la loi. Le règlement départemental institue pourtant deux fois dix minutes par jour pour accueillir les élèves. Bien sûr, pas question de contester la nécessité de la présence des enseignants pour cet accueil, mais pas question non plus de laisser l'administration considérer que ce service est gratuit. Travailler sans être payé,

cela s'appelle de l'esclavage. L'esclavage est aboli en France. Du moins le dit-on...

**Alors au moment où les salaires touchent le fond et le statut des enseignants est attaqué, plus question de faire le moindre cadeau. Le SNE et le SNALC consultent les partenaires syndicaux pour lancer l'action « 10 minutes non rémunérées : APC non réalisées ». ■**

## Après la smicardisation, la paupérisation

Nous ne sommes plus les seuls à le dire. En 2007, trois universitaires (Btissam Bouzidi, Touria Jaaidane, Robert Gary-Bobo) ont montré que la somme accumulée par un enseignant tout au long de sa carrière a baissé de 20% entre 1981 et 2004. Interrogé par *le Monde*, Robert Gary Bobo persiste et signe : « **en 2014, pour que les enseignants retrouvent les mêmes espérances de gain que leurs aînés recrutés en 1981, il faudrait revaloriser les salaires d'au moins 40%.** »

L'OCDE ne dit rien d'autre lorsqu'elle compare les salaires français du premier degré avec ceux des voisins. **(58 662 équivalents dollars en Allemagne, 33 152 en France ! chiffres 2011).**

A qualification égale, **un enseignant de primaire touche seulement 73 % du salaire moyen en France...**

Dans un tel contexte, refonder l'École sans refonder les rémunérations n'a aucun sens. Soyons clairs : comment va-ton redresser le niveau de notre École sans commencer par le commencement, à savoir une sélection exigeante d'enseignants de haut niveau, motivés et justement rémunérés. « **Il n'est de richesses que d'hommes** » disait Jean Bodin : **mettons enfin cette formule en acte et remettons à niveau de façon prioritaire les traitements des enseignants du premier degré.**

**Pour les élections professionnelles de décembre 2014, votez et faites voter vos proches pour les listes présentées par la FGAF dans la fonction publique hospitalière (UFAS) et territoriale (SAFPT) mais aussi aux CTM des Ministères de l'Agriculture et de l'Écologie (Alliance du Trèfle), des Finances (FGAF Finances), de l'Intérieur (CAP Police nationale), de la Culture (FAC), de la Justice (SPS), de l'Enseignement Supérieur (SNALC+SPLN-SUP), des services du Premier Ministre (SAPPM) et bien sûr du Ministère de l'Éducation nationale (SNALC+SNE) sans oublier pour l'enseignement privé sous contrat le CCMEP (SNALC).**

## Affaire Jacques RISSO

### Après la honte, le déshonneur !

Jusqu'où ira l'administration pour éviter de reconnaître ses torts ? A la suite des interventions du SNE-FGAF et des syndicats enseignants unanimes, le DASEN du Vaucluse avait signé un engagement pour

1. Annuler la suspension de Jacques
2. Annuler le conseil de discipline
3. Maintenir notre collègue dans ses fonctions de directeur
4. Retirer du dossier toutes les pièces contestables

**Au mépris de sa propre signature,** le DASEN du Vaucluse a infligé un blâme à notre collègue directeur, et lui demande de participer au mouvement et de quitter la direction.

On a atteint le fond dans cette affaire. Le SNE-FGAF appelle tous les directeurs à exprimer leur refus de l'arbitraire en signant la pétition de soutien (sur « la bouteille à l'encre », blog bien connu) et en participant aux actions qui vont être lancées prochainement. Au moment où d'autres voudraient baisser les bras ou négocier, le SNE-FGAF invite les directeurs à la résistance.

ACADÉMIE	PRÉSIDENT SNALC-FGAF
<b>AIX MARSEILLE</b>	<b>Thierry TIRABI</b> - (Vice-Pdt) <b>Gilbert AGUILAR</b> Tél 09.51.52.98.08 - 06.33.71.50.01 snalc.am@laposte.net
<b>AMIENS</b>	<b>Martial CLOUX</b> - martial.cloux@wanadoo.fr 26, rue J.-J. Rousseau - 02200 Soissons T-Fax 03.23.59.53.64
<b>BESANÇON</b>	<b>Michèle HOUEL</b> - 5, rue derrière Laval 25660 Gennes - Tél-Fax 03.81.55.75.95 snalcfc@free.fr
<b>BORDEAUX</b>	<b>Marie-Thérèse ALONSO</b> 43, av. Galliéni - 33500 Libourne Tél 05.57.25.91.09 - snalc.bx.vp1@gmail.com
<b>CAEN</b>	<b>Henri LAVILLE</b> - snalc.bn@wanadoo.fr 4, av. Jeanne d'Arc - 14000 Caen Tél 06.33.92.09.61 - Fax 02.31.52.13.66
<b>CLERMONT FERRAND</b>	<b>Jean-René LANARET</b> 15 ter, av. Massenet - 63400 Chamalières Tél 06.69.04.05.11 - lanaret.jr@orange.fr
<b>CORSE</b>	<b>Lucien BARBOLOSI</b> Tél 06.80.32.26.55
<b>CRÉTEIL</b>	<b>Loïc VATIN</b> - Tél 09.53.77.86.60 snalc.creteil@gmail.com - http://snalc.creteil.free.fr 93, av. Mendès France - 94880 Noisieux
<b>DIJON</b>	<b>Françoise MORARD</b> 7 bis, rue de la Mare - 21380 Messigny Tél 06.62.72.66.37 - snalc-dijon@wanadoo.fr
<b>GRENOBLE</b>	<b>Isabelle MATHIEU</b> 10, rue Martin Luther King - 38400 Saint Martin d'Hères icdm.mathieu@gmail.com - 06.72.88.53.20
<b>LILLE</b>	<b>Benoît THEUNIS</b> - snalc.lille@orange.fr 6, rue de la Métairie - 59270 Méteren Tél-Fax 03.28.42.37.79
<b>LIMOGES</b>	<b>Frédéric BAJOR</b> - f.bajor@gmail.com Le Mazoudon - 87240 Ambazac Tél 06.15.10.76.40
<b>LYON</b>	<b>Christophe PATERNA</b> - snalc-lyon@orange.fr 61, all. de la Font Bénite - 42155 Saint-Léger-sur-Roanne Tél 06.32.06.58.03
<b>MONTPELLIER</b>	<b>Karim EL OUARDI</b> - 06.43.68.52.29 SNALC - Les Meravelles II, 16 imp. Antoni Tapies 66270 Le Salet - president.snalmontpellier@gmail.com
<b>NANCY METZ</b>	<b>Elisabeth EXSHAW</b> - Tél 03.83.90.10.90 6, rue du Grand Verger - 54000 Nancy snalc.lorraine@orange.fr
<b>NANTES</b>	<b>Hervé RÉBY</b> - Tél 02.40.29.89.00 38 rue des Ecachoirs - 44000 Nantes snalc.acad.nantes@wanadoo.fr
<b>NICE</b>	<b>Dany COURTE</b> - Les Princes d'Orange - Bat B 25, av. Lamartine - 06600 Antibes snalc.nice@hotmail.fr
<b>ORLÉANS TOURS</b>	<b>François TESSIER</b> - Tél 06.47.37.43.12 21 bis, rue George Sand - 18100 Vierzon presi-orleans@snalc.fr
<b>PARIS</b>	<b>Fabienne LELOUP</b> floupsnalc@yahoo.fr Tél - 01.40.22.09.92 - 06.59.96.92.41
<b>POITIERS</b>	<b>Toufik KAYAL</b> - toufikkayal@wanadoo.fr 15, rue de la Grenouillère - 86340 Nieuil l'Espoir Tél 05.49.56.75.65 - 06.75.47.26.35
<b>REIMS</b>	<b>Albert-Jean MOUGIN</b> snalc-reims@laposte.net SNALC-Reims - 4, rue de Trévise - 75009 Paris
<b>RENNES</b>	<b>Sébastien ROBREAU</b> - snalc.22@gmail.com 21, rue de Provence - 22440 Ploufragan Tél-Fax 02.96.78.15.43
<b>LA RÉUNION</b>	<b>Jean-Louis PRADEL</b> - snalc@snalc-reunion.com 375, rue M <sup>le</sup> Leclerc - 97400 St-Denis Tél 0262.21.70.09 Fax 0262.21.73.55
<b>ROUEN</b>	<b>Pascal THIELL</b> - snalcroen@yahoo.fr 4, rue du Manoir - 76980 Veules-les-Roses Tél 02.35.97.55.06 Fax 02.35.97.69.08
<b>STRASBOURG</b>	<b>Michèle HOUEL</b> - snalcfc@free.fr Tél-Fax 03.81.55.75.95 - 06.72.07.20.36 SNALC-Strasbourg - 4, rue de Trévise - 75009 Paris
<b>TOULOUSE</b>	<b>Jean-François BERTHELOT</b> - snalc.toulouse@gmail.com 30, pl. Mage - 31000 Toulouse - Tél 05.61.55.58.95
<b>VERSAILLES</b>	<b>Frédéric SEITZ</b> - 06.95.16.17.92 4, rue de Trévise - 75009 Paris snalc.versailles@gmail.com
<b>DÉTACHES ÉTRANGER OUTRE-MER</b>	<b>Frantz JOHANN VOR DER BRÜGGE</b> 01.47.70.00.55 - 06.88.39.95.48 etrangeroutremer@snalc.fr

DÉPARTEMENT	SECRÉTAIRE SNE-FGAF
<b>06 ALPES MARITIMES</b>	Académie de NICE : <b>Valérie SENGES</b> sne83@sne-csen.net - Site : http://sne83.free.fr
<b>13 BOUCHES DU RHÔNE</b>	Secrétaire départemental : <b>Jean-Pierre BIZZORERO</b> Siège du SNE - 9 boulevard SIMIAN - 13012 MARSEILLE Tél : 06.11.54.13.73 - sne13@sne-csen.net - Site : http://sne13.free.fr
<b>34 HERAULT</b>	Secrétaire départemental : <b>Frédéric DENOLLY</b> Siège du SNE - Ecole Élémentaire Victor HUGO 5, rue des Ecoles Le Grau d'Agde - 34300 AGDE - Tél : 06.22.45.06.54 sne34@sne-csen.net - Site : http://sne34.free.fr
<b>38 GRENOBLE</b>	Contact : <b>Philippe CHARBONNEL</b> 06 20 98 09 77 - charbonnel3@gmail.com
<b>57 MOSELLE</b>	Secrétaire départemental : <b>Gilles LELEUX</b> Adresse section BP 70076 - 57972 YUTZ CEDEX Tél-Fax : 03.82.88.52.84, Mobile : 06.26.27.57.83 sne57@sne-csen.net - Site : http://sne.moselle.free.fr
<b>59/62 LILLE</b>	Section académique de LILLE : 28 avenue des Fleurs 59110 LA MADELEINE - Tél : 09.52.78.98.14 Secrétaire Académique : <b>Emmanuel CARON</b> - Tél 06.17.35.09.22 Secrétaire Académique adjoint : Anthony LEMETTRE SNE 62 : 76 avenue de la Libération - 62510 ARQUES tél 06.67.76.02.28 Secrétaire Académique adjointe : Joëlle HOUZIAUX SNE 59 : 28 avenue des Fleurs 59110 LA MADELEINE Tél : 06.86.52.10.72 - sne59@sne-csen.net - sne62@sne-csen.net
<b>67 BAS-RHIN</b>	Secrétaire départemental : <b>Nathalie HALTER</b> sne67@sne-csen.net Site : http://www.sne67.net
<b>68 HAUT-RHIN</b>	Secrétaire départemental : <b>Marianne GAUME</b> sne68@sne-csen.net Site : http://www.sne68.net
<b>69 LYON</b>	Secrétaire académique : <b>Philippe CHARBONNEL</b> Tél SNE 06.20.98.09.77 - charbonnel3@gmail.com sne69@sne-csen.net, divers - site : http://sne69.free.fr
<b>75 PARIS</b>	Secrétaire départementale : <b>Clothilde GUILBERT</b> Siège du SNE - 4 rue de TRÉVISE - 75009 PARIS Adresse de l'école ÉCOLE maternelle - 68 rue Vitruve - 75020 PARIS 01.43.56.65.50 - 06.14.28.53.83 - sne75@sne-csen.net
<b>76 SEINE MARITIME</b>	Secrétaire départemental : <b>François RIMBERT</b> Tél : 06.65.70.41.41 - sne76@sne-csen.net Site : http://sne76.free.fr
<b>77 SEINE ET MARNE</b>	Secrétaire départementale : <b>Nathalie CRISCIONE</b> nathalie.criscione@sne-csen.net - 2 rue de Champeaux - 77240 CESSON 06.30.97.15.74 - sne77@sne-csen.net
<b>78/95 VERSAILLES</b>	<b>Pascal PITON</b> - 4 rue de Trévise 75009 PARIS 06.99.00.88.38 - plkn@orange.fr
<b>83 VAR</b>	Secrétaire départemental : <b>Ange MARTINEZ Y MARTINEZ</b> sne83@sne-csen.net - Site : http://sne83.free.fr
<b>93 SEINE SAINT DENIS</b>	Secrétaire départementale : <b>Patricia SCHNEBELEN</b> Siège du SNE - 33 allée de la Pelouse - 93340 LE RAINCY Téléphone école/SNE 01.48.47.44.55 - 06.24.36.85.43 sne93@sne-csen.net
<b>94 VAL DE MARNE</b>	Secrétaire départementale : <b>Annie CORDONNIER</b> Siège du SNE - 2 rue M. Dudragne - 94350 VILLIERS Bureau SNE 01.49.41.08.14 - 06.63.92.93.18 - sne94@sne-csen.net
<b>974 LA REUNION</b>	Secrétaire départemental : <b>Anthony PAYET</b> sne974@sne-csen.net
<b>Siège national SNE : 4, rue de Trévise - 75009 Paris</b>	
<b>Tél. nationaux SNE : 04.74.36.27.50 - 06.63.51.88.96</b>	
<b>Contact national SNE : www.sne-csen.net</b>	